

LE PATIENT PALLIATIF, ACTEUR DE SON PROCESSUS DE SOIN : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION PARTAGÉE

<p>Présentation : l'intérêt du thème dans le cadre du :</p> <ul style="list-style-type: none">♦ programme P4P♦ programme plurian-nuel qualité et sécurité des patients	<p>La participation du patient à sa prise en charge porte sur ses droits entre autres à bénéficier de soins palliatifs et donc d'être impliqué dans la prise de décision relative à sa fin de vie. Combiner l'expertise et l'agenda du patient aux connaissances des prestataires de soins est la base de la prise de décision partagée. L'éducation des soignants à faciliter l'autonomisation des patients est essentielle pour permettre à ceux-ci à utiliser leurs compétences pour vivre avec leur maladie, adhérer à leur prise en charge et à faire des choix qui leur conviennent.</p>
<p>Objectifs : Les participants seront capables de</p>	<ul style="list-style-type: none">♦ Intégrer, dans leur pratique quotidienne, les lois belges concernant les droits des patients et la loi sur les soins palliatifs de 2002, modifiée en 2016, ainsi que l'annexe ajoutée en 2018♦ Utiliser l'outil d'identification du statut palliatif (PICT) introduit en annexe dans la loi♦ Identifier la phase palliative simple du patient atteint de maladie chronique♦ Aborder avec le patient / ses proches atteint de maladie chronique la notion de « situation palliative simple », au meilleur moment.♦ Dès le statut palliatif simple, construire un projet thérapeutique avec le patient incluant ses souhaits entre autres de restriction de traitement♦ Comprendre le bénéfice d'utilisation de cet outil aux différents niveaux de santé : individuel (patient, personnel de santé), micro, méso et macro.♦ Mesurer l'impact de l'utilisation de cet outil sur la durée de séjour, sur le nombre de plaintes, la détresse émotionnelle du patient (NCCN) et sur le bien être des soignants

Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Exposés ex cathedra ◆ Echanges d'expériences ◆ Interaction ◆ Table ronde, débat ◆ Ateliers ◆ Photographie avant et après chaque formation ◆ Proposition de participation à un développement sur terrain : 2 à 3 institutions
Stratégie pour mesurer l'impact sur le terrain	<p>Un questionnaire est présenté lors de la deuxième journée de formation. Ce questionnaire sera mis à disposition des hôpitaux qui se proposent à participer à l'étude.</p> <p>Les hôpitaux choisiront deux ou trois salles (unités) d'hospitalisation afin de distribuer le questionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Public cible personnel (infirmier/ médecin) ◆ 1° enquête auprès des soignants concernant leur connaissance des lois, leur besoin ou souhait de formation, l'identification du patient en statut palliatif simple, majoré et complet, leur bien être ◆ 2° enquête après une formation afin de mesurer la progression des connaissances. ◆ Synthèse des résultats auprès des participants lors de la 3ème journée de formation l'année suivante pour les hôpitaux participants
Intervenants : Nom, fonction, institution	<p>BARTHELEMY Nicole, Médecin Coordinateur Equipe Mobile de Soins Continus et Palliatifs, Soins Palliatifs, Oncologie Radiothérapie, CHU de Liège.</p> <p>DESMEDT Marianne, Chef de clinique, unité de soins continus, Cliniques universitaires Saint Luc, UCL Bruxelles.</p> <p>GUILLAUME Michèle, Professeure au Département de Santé Publique de la faculté de Médecine de l'Université de Liège.</p> <p>PIERET Denis, Philosophe, PhiloCité ASBL, ULg.</p> <p>Intervenants des deux projets 3C4H et RÉLIAN.</p> <p>LASRI Saadia, Coordinatrice de la formation, Conseillère à la direction médicale, CHU de Liège.</p>
Groupe(s) professionnel(s) cible(s)	<p>Infirmiers, médecins, tout le personnel soignant</p>
Types d'hôpitaux	<p>Tous</p>



Date(s) et heures	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 2 jours de formation en 2019 avec proposition de participation d'étude et ensuite une mise en commun l'année d'après : 14 et 15 octobre 2019. ◆ 1 jour d'évaluation en Février-Mars 2020 (date à convenir)
Lieu	SPF santé publique
Autres informations	A suivre sur le site du SPF Santé publique
Programme	<p>1^{ère} journée : 14 octobre 2019</p> <p>Des droits du patient illustrés à la loi sur les soins palliatifs et applications dans les institutions de soins. N. Barthelemy ; M. Desmedt ;</p> <p>Matinée Illustrations et expériences de l'application de la loi sur les soins Palliatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Exposé , atelier et débat <p>Après-midi Illustrations et expériences de l'application de la loi sur les soins palliatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation de l'outil PICT ◆ Adaptation du dossier médical pour l'expression du projet de vie du patient. <p>2^{ème} journée : 15 octobre 2019</p> <p>La notion des soins palliatifs en dehors de l'hôpital Journée animée par Pieret D., avec la participation de N. Barthelemy, M. Guillaume, ASBLs 3C4H et Relian.</p> <p>Matinée</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les maladies chroniques et le statut palliatif ◆ Exemple de deux projets multidisciplinaires de maladies chroniques : 3C4H et RELIAN <p>Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Approche déontologique-philosophique-éthique du soin: Approche Palliative entre le patient partenaire et le professionnel de la santé : Animation-débats-ateliers. ◆ Proposition d'enquête sur terrain : présentation d'un questionnaire d'évaluation de connaissance sur les soins palliatifs et le statut palliatif : Animation-débat-adaptation ◆ Proposition et candidature des hôpitaux participants à l'étude

